



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 FÉVRIER 2025

Date de la convocation : 07 février 2025

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. HARNOIS, Mme DEGRAIS, MM. GUIMONET, DUVAL, MME ESCAMEZ, M. SEGUIN, Mme POUGET, Adjoints au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETEL, M. CHEMINOT, Mme DOYON, MM. CHENE, LEROY, Mme ORTH, MM. BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, MM. SABOURDY, NAUDION, BLANCHARD, Mme GIRAUDET, MM. GUENIN, HOUGNON Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : M. de REDON, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme GIRAUDET, Mme PAUCHARD, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. GUENIN,

ABSENTS : Mme PERSEGOL, Adjointe au Maire,
Mme MARCHAND, Conseillère Municipale,
M. JOLIVET, Conseiller Municipal,
M. CORDONNIER, Conseiller Municipal

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

PERSONNEL COMMUNAL – REMUNERATION DE VACATIONS - N° 25/01 - 05/B

Monsieur LORGEUX, Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

1- « A la Médiathèque Municipale Jacques THYRAUD

La Médiathèque Municipale Jacques Thyraud organise :

D'une part le 9 avril 2025 une animation pour les enfants, intitulée « Atelier Origami », avec la participation de Mme Sakurako SUGAWARA PHILOREAU.

Considérant qu'il s'agit d'un travail spécifique et ponctuel, à caractère discontinu, cette intervenante sera recrutée en tant que vacataire.

Le montant de la vacation à verser sera de 200 euros nets.

D'autre part le 12 décembre 2025 un Concert-conférence qui aura pour thème « Wagner, wagnérisme et la France », avec la participation de trois intervenants extérieurs, pour lesquels des vacations seront versées.

Il s'agit de :

- Monsieur Charles Tobermann, conférencier
- Madame Sylvie Chatelier, violoniste
- Monsieur Jean-François Bouvery, pianiste

Considérant qu'il s'agit également d'un travail spécifique et ponctuel, à caractère discontinu, ces intervenants seront recrutés en tant que vacataires.

Le montant de la vacation à verser à chacun de ces trois intervenants est fixé à 250 € net.

.../...



2- Au Conservatoire Municipal de Musique

Le Conservatoire Municipal de Musique organise 5 avril 2024 un jury d'examen, classe de flûte et hautbois, dans lequel siègera M. Arnaud LAURENT musicien de flûte traversière et hautbois.

Considérant qu'il s'agit d'un travail spécifique et ponctuel, à caractère discontinu, ce musicien sera recruté en tant que vacataire.

La vacation à verser sera de 100 € nets.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

Les crédits afférents seront inscrits au budget.

3. Au théâtre L'Entracte

L'Entracte organise le 21 février 2025, une conférence sur le thème "Philippe Le Bel, l'Etat c'est lui !", par l'artiste-auteur Dominique LABARRIERE.

Considérant qu'il s'agit d'un travail spécifique et ponctuel, à caractère discontinu, cet intervenant sera recruté en tant que vacataire.

La vacation à verser sera de 350€ nets.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

Les crédits afférents seront inscrits au budget. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, les propositions de son rapporteur.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au représentant de
l'Etat le

20 FEV 2025

Mis en ligne sur le site internet le

20 FEV 2025

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication ou notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,

Jeanny LORGEUX.

Laurence MERCIER.

